

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 63 (1934)
Heft: 4

Artikel: La pédagogie de sainte Jeanne-Antide Thouret [suite]
Autor: Barbey, Léon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040872>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de rappel et le tableau synoptique de la récapitulation ne s'improvisent pas ; il faut y songer d'avance. Le maître ne doit sans doute pas s'asservir à son plan. Mais s'il ne veut pas tomber dans tous les défauts des leçons non préparées, il ne s'en laissera écarter que rarement et à bon escient, lorsqu'il s'aperçoit, par exemple, que l'enseignement est au-dessus de la portée des élèves. Il dispose enfin à sa place le matériel convenable, les planches et les objets intuitifs, les cartes, les appareils (vérifiés) pour les expériences, les livres pourvus de leurs signets, le tableau noir.

Le plan de chaque leçon doit être inscrit dans un cahier dénommé *Cahier de préparation*. On conseille au débutant de rédiger en détails sinon toutes les leçons, ce qui serait impossible, du moins un certain nombre de branches, de soumettre par exemple une branche par an à une préparation didactique approfondie, écrite et méthodiquement poursuivie. Il est conseillé de n'écrire d'abord que sur une page, afin de pouvoir, les années suivantes, porter sur l'autre page les compléments et corrections que l'expérience et les études personnelles lui auront suggérés. Un tel cahier sert à compléter les indications succinctes du journal de classe. Lorsque reviendra, l'année suivante, la même leçon, le maître retrouvera le fruit de son travail antérieur. Dans la suite, instruit par l'expérience, l'instituteur pourra se contenter d'une préparation moins complète qui lui laissera sa plus grande liberté d'allure.

La leçon terminée, il procédera à un certain examen de conscience pédagogique sur la manière dont celle-ci a été conduite et dans lequel il relèvera les causes de ses succès ou de ses insuccès et les améliorations et remèdes à y apporter.

(A suivre).

E. BIOLLEY.



La pédagogie de sainte Jeanne-Antide Thouret.

Education intellectuelle.

Sainte Jeanne-Antide a voulu, dans ses préceptes d'éducation physique, que les règles générales qu'elle y pose soient, dans leur application, adaptées aux tempéraments individuels des enfants. Ce souci de mesurer les moyens de formation aux diverses personnalités qu'on veut précisément former, ce sens du discernement est encore bien plus remarquable dans ses préceptes d'éducation intellectuelle.

Autre est le programme d'études des écoles populaires, autre celui des pensionnats.

« Le catéchisme, la lecture, l'écriture, les premiers éléments de la grammaire dans la langue en usage dans l'état où elles existent et

existeront, les quatre premières règles de l'arithmétique formeront l'enseignement complet des écoles de charité. »

On sourira peut-être à ce mot : *complet*, on trouvera cette plénitude un peu maigre. Ce qu'il conviendrait plutôt de noter d'abord, c'est la justesse dans le choix des branches. On dira ce qu'on voudra, ces branches-là demeurent l'essentiel de l'instruction à l'école primaire. Depuis lors, on y a ajouté beaucoup ; il est vrai que le temps de la fréquentation scolaire prolongé l'a permis ; mais souvent ne fut-ce pas au détriment de ce qui aurait dû rester l'essentiel ? La supériorité quantitative n'est pas une supériorité réelle dans les choses de l'intelligence. Nous avons à méditer là-dessus. Au seul point de vue pédagogique, un programme qui assure l'essentiel et rien de plus, n'est-il pas supérieur à un programme trop volumineux, où l'accumulation de l'accessoire, parfois de l'inutile, porte préjudice à l'essentiel ?

Le premier système permet le développement du jugement sur une matière que l'enfant domine aisément et favorise ainsi l'éclosion de la personnalité intellectuelle. Le second système engorge l'esprit, empêche le discernement entre le principal et le secondaire et fausse ainsi le jugement ; il brûle les étapes, propose des choses trop difficiles, incompréhensibles, que l'enfant, incapable de les dominer par son jugement propre, emmagasine dans sa mémoire sous forme d'opinions toutes faites avec quoi il est enclin à se prononcer sur toutes choses par des jugements qui n'ont point été mûris par lui, qui ne sont pas les siens. A l'école de sainte Jeanne-Antide, on ne devenait pas savant, on avait seulement des chances de devenir intelligent. Je crois que ça vaut mieux.

Je ne souhaite pas pour autant qu'on revienne à ses programmes. Ce serait contraire à son propre esprit, qui est de donner à chacun ce qui lui convient. Il faut à nos enfants des choses dont les petits d'il y a cent ans se passaient fort bien. Je souhaite seulement qu'on se rende compte exactement de ce qui leur est nécessaire et qu'on laisse le reste à l'arrière-plan, qu'on le laisse même tomber. ¹

Citons, à titre de curiosité, les éléments de la leçon de lecture pour les commençantes :

« On placera dans cette classe des tableaux sur lesquels seront écrits, 1^o les lettres de l'alphabet en différents caractères ; 2^o les voyelles ; 3^o les accents ; 4^o les différentes sortes de lettres ou syllabes, et comment elles doivent être prononcées dans l'idiome du pays où l'on enseigne ; 5^o les signes de la ponctuation ; 6^o ce qu'on appelle les *ba, be, bi, bo, bu* ; et 7^o enfin, un grand nombre d'autres syllabes plus ou moins composées ; en sorte qu'après avoir parcouru avec soin ces tableaux, les enfants puissent épeler au moins les mots les plus ordinaires de leur langue.

Chaque leçon sur ces différents tableaux (nous en disons autant des autres leçons dans toutes les classes) sera commune, autant que faire se pourra, à toutes

¹ Je songe, par exemple, au petit garçon d'onze ans qui doit étudier l'hérésie des Albigeois et à la petite fille de treize ans, qui expose la constitution civile du clergé de France (*sic*). Qu'est-ce qu'on leur apprendra à l'Université ?

les élèves qui se trouveront à peu près d'égale force. La Sœur maîtresse aura soin de les rendre attentives, tandis qu'une de leurs condisciples montrera sur le tableau cinq ou six lettres, cinq ou six syllabes, etc. Lesquelles toutes les autres montreront ensuite successivement et par ordre. »

Il est étonnant que la Règle, qui pourtant détaille beaucoup de choses, ne fasse pas mention de la rédaction. Grosse lacune, certes, que les Filles de la Fondatrice ont su réparer.

J'ai signalé déjà la place accordée au chant. J'y reviens à propos des pensionnats. Dans les pensionnats, les élèves ont besoin d'une instruction plus poussée. On prévoit donc le même programme, mais approfondi et développé. On y ajoute la géographie, l'histoire, puis les travaux manuels pendant une heure et demie, et, surtout, chaque jour une heure de dessin et une heure de musique, ou une demi-heure de chant. Dans l'horaire journalier, les leçons qui comportent plus d'effort intellectuel sont fixées au matin ; les travaux manuels, le dessin et la musique sont réservés à l'après-dîner. Sage disposition, je pense, de prescrire ces arts dans une si large mesure et à des moments si opportuns. C'est toujours le même sens pédagogique qui prépare pratiquement l'avenir sans, pour autant, perdre de vue les conditions d'assimilation dans le présent.

J'ai laissé pour la fin ce qui, chez la Sainte, est au premier plan pour toutes les écoles, l'instruction religieuse, primordiale autant dans l'éducation intellectuelle que morale. Le catéchisme s'enseigne indirectement par l'étude, l'explication et la récitation fréquente des prières ; dans les pensionnats, il y a chaque matin une petite méditation sagement appropriée, on assiste à la messe, on fait une visite au Saint-Sacrement dans la soirée, et cela coupe la longue séance d'étude. L'enseignement direct du catéchisme est prévu pour chaque jour.

« Dès que les enfants commenceront à montrer les premières lueurs de raisonnement, on leur apprendra qu'il y a un Dieu créateur et bienfaiteur, etc... On mettra ces vérités à la portée des enfants. A mesure que leur raison croîtra, et qu'ils pénétreront dans la science de la religion, on les introduira plus avant dans cette science salubre ; mais doucement, par degré, sans les surcharger, ni leur causer de l'ennui et de l'éloignement, en les accablant, si j'ose m'exprimer ainsi, par de longs et fatigants discours. Nous l'observerons en passant, souvent un mot glissé adroitement, dans une occasion favorable, par insinuation et caresse, excite la curiosité de l'enfant, et fait plus d'impression sur lui que tout ce qui a l'air d'être étudié, amené, et surtout, qui est long. »

On ne saurait mieux dire. Sa prudence coutumière engage la Sainte à avertir ses Filles qu'elles n'ont pas à jouer les théologiennes. Dans un long paragraphe, elle précise que leur enseignement du catéchisme n'a d'autre but que d'aider celui du pasteur de la paroisse.

« En particulier, soit dans leurs réprimandes, soit dans leurs instructions ou avis, les sœurs s'abstiendront de décider sur la gravité ou la légèreté de tel péché en particulier : se contentant d'appeler mal ce que la religion condamne évidemment comme tel, et très grand mal, ce en quoi il est de toute certitude qu'il y a un péché mortel. »

Bref, on fera « en sorte que l'étude de la religion, la plus utile et la plus nécessaire à l'homme, prévale sur les autres études dans les écoles de charité ». La fin de cette phrase n'a pas un sens restrictif. Ce n'est pas seulement dans les écoles de charité que l'étude de la religion est la plus utile et la plus nécessaire à l'homme, c'est dans toutes les écoles où sont assis des enfants qui deviendront des hommes. Sœur Jeanne-Antide, à ce point de vue, serait contente de nos écoles primaires. Le serait-elle encore des écoles qui continuent la formation, de nos collèges et de nos universités ? Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour constater d'assez graves manquements dans ce domaine. La formation religieuse de nos étudiants végète souvent tandis que leur instruction profane se parfait. Un déséquilibre est inévitable, avec de néfastes conséquences qui compromettent tout l'ensemble de la construction. Là aussi, l'exemple de la Sainte, si modeste mais si lumineux, doit nous porter à réfléchir sur la nécessité d'imprégner de christianisme non seulement les enfants, mais les jeunes gens, les hommes à l'âge où ils en ont le plus grand besoin et le plus sincère désir.

(A suivre).

LÉON BARBEY.



De la musique ancienne à la musique future

Les premiers génies qui ont essayé d'exprimer les intervalles musicaux au moyen de chiffres, se sont basés sur la division de la corde. Le premier essai fut évidemment le $\frac{1}{2}$; il ne donna aucun résultat, la note obtenue étant l'octave de la première. Elle fut considérée alors comme l'unisson redoublé. Les $\frac{3}{4}$ furent, par contre, un vrai succès, car on obtint la quarte : intervalle sur lequel est basée toute la musique ancienne.

Il s'agissait ensuite de diviser le dernier quart, pour avoir des sons intermédiaires et ici, tous les auteurs sont d'accord pour loger deux notes dans les limites de la quarte, en tout, quatre sons ; d'où le nom de tétracorde.

Et dès l'abord, on découvre la règle : « La longueur de la corde est en raison inverse du nombre de vibrations. »

Si la corde entière donne cent vingt vibrations, les $\frac{3}{4}$ de la corde donnent les $\frac{4}{3}$ de cent vingt vibrations, ce qui donne 160 vibrations. $\frac{4}{3}$ est donc l'expression graphique de l'intervalle total, sorte de gamme primitive qui se subdivisait d'une façon que l'on peut dire fantaisiste, si bien que le ton prenait des valeurs très différentes, suivant les époques et les musiciens ; ce sont les modes primitifs.

On devait en arriver à découvrir une progression fixe ou échelle des degrés. C'est l'origine du système moderne qui s'explique par les fractions de la corde, ou bien par un nombre de vibrations pris comme base et multiplié pour donner la gamme.